



EN BREF :

- Poivron : l'activité de la pyrale du maïs varie beaucoup d'un site à l'autre. Dans les sites les plus à risque, un traitement additionnel est recommandé.
- Maladies : les traitements contre les maladies bactériennes et fongiques peuvent cesser dans les champs où la récolte sera terminée d'ici deux semaines. La moisissure grise est à surveiller avec le retour des nuits plus fraîches.
- Insectes : on signale des populations élevées de pucerons dans des champs de poivron en Montérégie-Est ainsi que dans les Laurentides. La punaise terne et la grosse punaise de type *Pentatomidae* sont en hausse dans des champs de tomate des régions de Québec et de la Montérégie.
- Concombre de transformation : le mildiou progresse toujours. Protégez les nouveaux semis.
- Punaise de la courge : un insecte de plus en plus observé dans la courge d'hiver.
- Courge d'hiver : quand faut-il arrêter les traitements?
- Exportation : à cause du nématode doré, les fruits et les légumes exportés vers les États-Unis doivent être exempts de terre.

LES TRAITEMENTS FONGICIDES DE FIN DE SAISON

Dans la **tomate**, vous pouvez cesser les traitements fongicides contre les maladies bactériennes et fongiques dans les champs qui seront en fin de récolte d'ici 2 semaines, sauf si la tomate est récoltée mûre. Dans les champs où la tomate se récolte mûre, il est préférable de continuer les protections fongicides contre la pourriture du fruit causée par l'antracnose. Poursuivez aussi les applications de fongicides dans les champs où la récolte s'étend au delà du 7 septembre. Espacez les traitements aux 14 jours par temps sec et aux 7 à 10 jours en présence de pluie ou de rosée abondante.

Dans le **poivron**, la tache bactérienne n'est plus à craindre lorsque les températures nocturnes descendent en moyenne sous les 15 °C. Par conséquent, vous pouvez cesser les traitements à base de cuivre.

La venue des nuits plus fraîches, des températures diurnes de près de 20 °C, les averses et les rosées abondantes seront favorables à la **moisissure grise sur fruits d'aubergine, de poivron et de tomate**. Les premiers symptômes sont des zones aqueuses beiges sur les fruits, qui deviennent par la suite recouvertes du mycélium caractéristique de la moisissure grise. Pour vérifier qu'il s'agit bien de la moisissure grise, faites le test suivant : arrachez quelques fruits symptomatiques, vaporisez-les avec de l'eau, déposez-les dans un sac de plastique et placez-les dans un endroit où la température varie entre 15 °C et 20 °C. Vous devriez observer le mycélium gris dans les 24 heures suivantes. Le LANCE (boscalid) est homologué pour lutter contre la moisissure grise dans la tomate, le poivron et l'aubergine. Le délai avant la récolte est de 0 jour. Respectez la dose la plus élevée recommandée contre la moisissure grise qui est de 420 g/ha. Ce fongicide est également efficace contre la brûlure alternarienne dans la tomate et l'aubergine.

Consultez le bulletin d'information **No 03** (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/b03cso06.pdf>) du 9 mai 2006 pour obtenir la liste complète des fongicides homologués dans les solanacées.

INSECTES

Les captures de papillons de la **pyrale du maïs** sont très variables dans les sites de **poivron**. **Selon les relevés obtenus sur une douzaine de sites**, voici les sites où un traitement additionnel est recommandé **autour du 28 septembre**.

- Les sites en Montérégie-Ouest dans les municipalités de Saint-Rémi et de Saint-Michel.
- Les sites à Saint-Hyacinthe.
- Tous les autres sites à risque connus par les maraîchers et intervenants, mais qui ne disposent pas de pièges.

Comme vous pouvez le constater, il est difficile de faire des recommandations précises lorsqu'il n'y a pas de piégeage de papillons ou de dépistage de masses d'œufs sur les fermes. Nous vous rappelons qu'il existe du matériel de piégeage au Québec à un coût très abordable. Si vous n'envisagez pas de faire vous-même le suivi, parlez-en à votre conseiller agricole qui pourra éventuellement vous offrir le service.

On signale encore des populations de **pucerons** qui nécessitent des interventions dans des champs de **poivron** des Laurentides et de la Montérégie-Est. Dans certains cas, la lutte est plus difficile, surtout si les colonies se retrouvent sur les feuilles du bas du plant. Veillez à mettre suffisamment d'eau à l'hectare et utilisez un insecticide systémique comme l'ORTHÈNE (acéphate), le CYGON (diméthoate) ou le LAGON (diméthoate). Attention au délai avant la récolte qui est de 7 jours pour l'ORTHÈNE et de 3 jours pour le CYGON et le LAGON.

Les larves de **punaise terne** sont très actives et nuisibles dans des champs de **tomate** de Québec et on signale des populations élevées de **punaise pentatomide** en Montérégie-Est. Soyez à l'affût de zones décolorées sur les fruits.

CONCOMBRE DE TRANSFORMATION

En Montérégie-Est, le mildiou progresse toujours. Dans les premiers semis, les conséquences sont moindres, car la plupart des récoltes se termineront d'ici la fin août. Toutefois, si vous prévoyez poursuivre les récoltes au delà de 2 semaines, nous vous recommandons de continuer les traitements selon la séquence de fongicides proposée dans l'avertissement **No 16** (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a16cso06.pdf>) du 17 août 2006. **Détruisez les champs aussitôt que la récolte sera terminée afin d'éviter que les spores, qui voyagent par le vent, aillent contaminer d'autres sites.**

Les derniers semis doivent être protégés, car sans fongicide, le mildiou peut anéantir un champ en seulement 7 à 10 jours. Répétez les traitements à tous les 5 à 7 jours.

PUNAISE DE LA COURGE

La punaise de la courge (*Anasa tristis*) est encore très peu répandue au Québec et ne nécessite pas d'intervention. Par contre, d'années en années, elle est observée davantage dans le sud du Québec.



Encore cette semaine, des masses d'œufs et des larves de la punaise de la courge ont été trouvées dans quelques champs de courge d'hiver de la Montérégie.

Les adultes de la punaise de la courge sont plats et de couleur gris-brun. Les larves sont grises et ont les pattes noires. Cinq stades larvaires sont observés avant le stade adulte. Il y a une seule génération par année. Ce sont les adultes qui hivernent dans les résidus ou dans les fossés près des champs.



Jeunes stades larvaires de la punaise de la courge



Dernier stade larvaire (5^e) de la punaise de la courge

Aux États-Unis, où la punaise de la courge est un insecte commun, on ne traite généralement pas spécifiquement contre cet insecte, car pour justifier un traitement, **le seuil d'intervention recommandé par l'Université Cornell est d'une masse d'œufs par plant.**



Masse d'œufs de la punaise de la courge pouvant être située à la face supérieure ou inférieure des feuilles



Les punaises occasionnent des dégâts par leurs piqûres d'alimentation. Avec son stylet, la punaise perce les tissus des plantes et interrompt le transport des nutriments via le xylème, ce qui provoque le flétrissement des feuilles, des tiges ou des vignes dans la portion au-dessus de la piqûre. Ces dégâts ressemblent au flétrissement bactérien.

QUAND ARRÊTER LES TRAITEMENTS DANS LA COURGE D'HIVER

Les champs, dont les courges sont destinées à l'entreposage, devraient être protégés avec un fongicide dans la semaine qui précède la récolte. Le BRAVO (chlorothalonil), le CABRIO (pyraclostroline) et le LANCE (boscalide) sont des produits qui peuvent diminuer l'incidence des pourritures des fruits lors de l'entreposage.

EXPORTATIONS

Les fruits et les légumes exportés vers les États-Unis doivent être exempts de terre. Le ministère de l'Agriculture des États-Unis (USDA) a imposé ces mesures à la suite de la confirmation par l'ACIA de la découverte du nématode doré sur une exploitation agricole située à 20 km à l'est de Montréal. Pour plus de détails, consultez le communiqué de l'ACIA à l'adresse Internet suivante : <http://www.inspection.gc.ca/francais/corpaffr/newcom/2006/20060819f.shtml>.

Tous les producteurs-exportateurs devront être vigilants, particulièrement les producteurs de citrouilles et de courges d'hiver, qui pourraient avoir de la terre sur leurs fruits.

LE GROUPE D'EXPERTS EN PROTECTION DES LÉGUMES

CHRISTINE VILLENEUVE, agronome
Avertisseuse – solanacées

Centre de services de Saint-Rémi, MAPAQ
118, rue Lemieux, Saint-Rémi (Qc) J0L 2L0
Téléphone : 450 454-2210, poste 231
Télécopieur : 450 454-7959

Courriel : Christine.Villeneuve@mapaq.gouv.qc.ca

LE GROUPE D'EXPERTS EN PROTECTION DES LÉGUMES

ISABELLE COUTURE, agronome
Avertisseuse – cucurbitacées

Direction régionale de la Montérégie-Est, MAPAQ
1355, rue Gauvin, bur. 3300, Saint-Hyacinthe (Qc) J2S 8W7
Téléphone : 450 778-6530, poste 255
Télécopieur : 450 778-6540

Courriel : Isabelle.Couture@mapaq.gouv.qc.ca

Édition et mise en page : Michel Lacroix, agronome-phytopathologiste, Cindy Ouellet et Isabelle Beaulieu RAP

© *Reproduction intégrale autorisée en mentionnant toujours la source du document*
Réseau d'avertissements phytosanitaires – Avertissement No 17 – cucurbitacées-solanacées – 24 août 2006

